



**Elaboration du Schéma Régional Biomasse de la Région Grand Est**  
**Etude des gisements et du potentiel de développement de la méthanisation**  
**COMPTE-RENDU atelier plan d'actions – Thème : biodéchets**  
**02/07/2019**

Rédacteurs :	Blandine ROBERT – INDDIGO
Relecture :	Andréa JACK – SOLAGRO
Diffusion :	Par courrier électronique
Nb pages (celle-ci incluse)	3

Liste des présents (feuille d'émargement) en annexe.

## 1. PRESENTATION

*Cf support utilisé en réunion*

## 2. RESTITUTION DU TRAVAIL

### 2.1 LISTE D' ACTIONS PROPOSEES

- Créer des réseaux de collectivités, notamment celles qui ont un projet de collecte séparée des biodéchets (complémentaires à ceux déjà existants : AMORCE, Compost Plus, etc.)
- Séparer les biodéchets des autres DAE
- Informer le grand public sur les bonnes pratiques concernant le tri à la source et du déconditionnement
- Cartographier les filières et les solutions, surveiller les flux, les gisements mobilisables et mobilisés (observatoire)
- Communiquer sur la réglementation
- Contrôler, faire appliquer la réglementation
- Capitaliser et diffuser les retours d'expérience sur la méthanisation des biodéchets + déconditionnement

- Sensibiliser et former les élus
- Favoriser les échanges entre producteurs de biodéchets et organismes de collecte
- Adapter les contenants de collecte et le conditionnement à la valorisation envisagée

## 2.2 HIERARCHISATION DES ACTIONS

1 - Créer des réseaux de collectivités, notamment celles qui ont un projet de collecte séparée des biodéchets (complémentaires à ceux déjà existants : AMORCE, Co	3,0	2,5
2 - Séparer les biodéchets des autres DAE	4,0	2,0
3 - Informer le grand public sur les bonnes pratiques concernant le tri à la source et du déconditionnement	3,0	2,0
4 - Cartographier les filières et les solutions, surveiller les flux, les gisements mobilisables et mobilisés (observatoire)	3,0	2,0
5 - Communiquer sur la réglementation	2,0	3,0
6 - Contrôler, faire appliquer la réglementation	4,0	2,0
7 - Capitaliser et diffuser les retours d'expérience sur la méthanisation des biodéchets+déconditionnement	2,5	2,0
8 - Sensibiliser et former les élus	3,5	2,0
9 - Favoriser les échanges entre producteurs de biodéchets et organismes de collecte	2,0	3,0
10 - Adapter les contenants de collecte et le conditionnement à la valorisation envisagée	3,5	2,5

Bilan :

- 1) Séparer les biodéchets des autres DAE
- 2) Contrôler, faire appliquer la réglementation
- 3) Adapter les contenants de collecte et le conditionnement à la valorisation envisagée
- 4) Créer des réseaux de collectivités, notamment celles qui ont un projet de collecte séparée des biodéchets (complémentaires à ceux déjà existants : AMORCE, Compost Plus, etc.)
- 5) Sensibiliser et former les élus
- 6) Informer le grand public sur les bonnes pratiques concernant le tri à la source et du déconditionnement
- 7) Cartographier les filières et les solutions, surveiller les flux, les gisements mobilisables et mobilisés (observatoire)
- 8) Communiquer sur la réglementation
- 9) Favoriser les échanges entre producteurs de biodéchets et organismes de collecte
- 10) Capitaliser et diffuser les retours d'expérience sur la méthanisation des biodéchets + déconditionnement

## 2.3 APPEL A CANDIDATURES

Pour chacune des actions, il a été recherché les organismes susceptibles d'être partenaires ou pilote de l'action, soit au sein des organismes présents (volontaire sous réserve de confirmation par leur direction), soit pressentis parmi les autres acteurs. Un appel à candidature officiel fera suite à cet atelier.

Structures volontaires et partenaires pressentis pour la mise en œuvre des actions :

- 1) Séparer les biodéchets des autres DAE
  - Collectivités
  - ADEME ?
  - Syndicats départementaux de gestion des déchets
- 2) Contrôler, faire appliquer la réglementation
  - Institutionnels : DREAL, ...
- 3) Adapter les contenants de collecte et le conditionnement à la valorisation envisagée
  - EPCI de collecte
  - Opérateurs privés

- Partenaires : ? À voir avec le réseau (action suivante)
- 4) Créer des réseaux de collectivités, notamment celles qui ont un projet de collecte séparée des biodéchets (complémentaires à ceux déjà existants : AMORCE, Compost Plus, etc.)
    - ADEME
    - Région
    - Syndicats de traitement
  - 5) Sensibiliser et former les élus
    - Syndicats de traitement ou de collecte
    - ADEME
    - Région
    - Acteurs des filières de valorisation (méthanisation, compostage,...)
  - 6) Informer le grand public sur les bonnes pratiques concernant le tri à la source et du déconditionnement
    - Collectivités
    - ADEME
  - 7) Cartographier les filières et les solutions, surveiller les flux, les gisements mobilisables et mobilisés (observatoire)
    - Région
    - En partenariat avec Agria ? Et AMORCE ?
  - 8) Communiquer sur la réglementation
    - DREAL
  - 9) Favoriser les échanges entre producteurs de biodéchets et organismes de collecte
    - Annuaire régional
    - Idem acteurs de l'observatoire
    - Fédérations professionnelles (restaurateurs,...), CMA, CCI, Agria, ...
  - 10) Capitaliser et diffuser les retours d'expérience sur la méthanisation des biodéchets + déconditionnement
    - ADEME (déjà en cours au niveau national)
    - AAMF partenaire (en cours au niveau national)
    - En lien avec l'observatoire

### 3. ANNEXES

- Feuille d'émargement
- Fichier Excel de hiérarchisation des actions : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1zFtXyaC-DUNyrvrkksjZlJa9mbnitv9noocB58Vqcs/edit?usp=sharing>

Sans remarque dans les 8 jours qui suivent sa diffusion, ce compte rendu sera considéré comme validé.

Pour tout renseignement complémentaire :

Blandine ROBERT – INDDIGO

Email : [b.robort@inddigo.com](mailto:b.robort@inddigo.com)